

Le Collège Technique Régional des CAUE PACA

Créé en 1996, le Collège Technique Régional des CAUE PACA (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Provence Alpes Côte d'Azur) a pour objectif de porter à l'échelon régional des opérations ayant trait à l'architecture, à l'aménagement du territoire et à l'environnement.

Pour cela, le Collège s'appuie sur les compétences des CAUE de la région Provence Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec des organismes régionaux comme l'ARPE, la DRAC, la DIREN, les Parcs Naturels Régionaux...

Le Collège des CAUE a ainsi mis en place, outre le Grand Prix Régional de l'Architecture et du Paysage, des journées professionnelles, des rencontres, le pilotage de Culturalp (programme européen) et diverses opérations de promotion de la qualité architecturale et paysagère.

Les 33 réalisations nominées en 2003

Aubenas Les Alpes (04)
Aménagement de l'hôtel de ville
Architecte : R + 4

Avignon (84)
Aménagement du chemin de halage de la Barthelasse
Maître d'œuvre : Services techniques

Belgentier (83)
Aménagement d'espaces publics et ravalement de façades en centre-village
Maître d'œuvre : Services techniques et DDE 83

Bouc Bel Air (13)
Aménagement d'espaces publics en centre-ville
Paysagiste : M. Delepière

Briançon (05)
Réhabilitation du parc de la Schappe
Paysagiste : Format paysage

Callian (83)
Aménagement des espaces extérieurs du château Goerg
Paysagiste : J. Schierano

Caseneuve (84)
Communauté de communes du Pays d'Apt
Construction d'une bergerie
Architecte : P. Ely

Châteauneuf de Gadagne (84)
Aménagement du parc de la chapelle et construction de la salle de l'Arbousière
Paysagiste : Module 6 Paysages
Architectes : C. Ruynat et M. Escande

Digne Les Bains (04)
DDE des Alpes de Haute Provence
Aménagement de la RN 85 en entrée de ville
Architectes : S. Hanrot et J.C. Martinez
Paysagiste : I. Rault

Entrevennes (04)
Construction de l'école
Architecte : R + 4

Gap (05)
Fédération du BTP des Hautes Alpes
Construction de la Maison du BTP
Architecte : A. Mercier et associés

Gap (05)
Place de Verdun : parking souterrain et aménagement de surface
Architectes : Atelier Dufayard et Pinazo

Hyères les Palmiers (83)
Aménagement paysager de la voie Olbia
Maître d'œuvre : Services techniques

Isle sur la Sorgue (84)
Aménagement de l'esplanade Robert Vasse
Architectes : O. Cadart, C. Ruynat,
Paysagistes : M. Delepière, A. Guerittot

La Brigue (06)
Patrimoine et traditions brigasques
Réhabilitation d'un rucher en pierre
Maître d'œuvre : Association
Patrimoine et traditions brigasques

La Roque Alric (84)
Aménagement du parvis de l'église
Maître d'œuvre : DDE Carpentras I

La Seyne sur Mer (83)
Aménagement paysager du parc Fernand Braudel
Paysagiste : A. Faragou

Marseille (13)
Aménagement du jardin d'eau au parc Montredon-Pastré
Paysagiste : Agence Site et Cité

Martigues (13)
Aménagement du parking et de la plage du Verdon
Paysagiste : Agence TER

Nice (06)
Grands garages de Nice et du Littoral
Construction d'un hall de ventes de voitures
Architectes : J. Causse et F. Rigault

Mouans Sartoux (06)
Réalisation d'un complexe culturel, cinéma-médiathèque et aménagements urbains
Architecte : P. Gazeau

Mougins (06)
Ecole Azur
Construction du Millenium library building
Architecte : A. Maucllet

Murs (84)
Mistral Habitat
Aménagement de logements, ateliers, locaux associatifs et d'un gîte d'étape
Architecte : F. Nicolas
Mandataire : PNRL

Ollioules (83)
Aménagement d'espaces publics et ravalement de façades en centre-ville
Maître d'œuvre : Services techniques et DDE 83

Oppède (84)
Aménagement d'un parking paysager
Maître d'œuvre : M. Delepière, paysagiste et DDE 84

Puylobier (13)
Restauration de la Chapelle Saint Ser
Architecte : X. Boutin

Saint Pierre de Vassols, Modène, Crillon le Brave (84)
Aménagement des entrées des villages
Architecte : J. Escriba
Mandataire : SMAEMV

Sainte Tulle (04)
Département des Alpes de Haute Provence
Construction d'un collège
Architectes : R. Rioton, M. Perrin, G. Broccoli, Atelier Quadra et R. Gimenez

Saint Vêran (05)
M. Jean-Marc Plichon
Construction d'un chalet
Architecte : C. Vincent

Savines Le Lac (05)
Requalification du centre-ville
Architectes : Atelier Dufayard et Pinazo

Tourtour (83)
Réhabilitation du château
Architecte : E. Chierico

Valsesres (05)
M. Jean-Pierre Martin
Construction d'une maison individuelle bioclimatique
Architecte : E. Boissel

Villelaure (84)
Aménagement des espaces publics autour de l'école
Architecte : C. Mendez
Mandataire : PNRL

Grand Prix Régional de l'Architecture et du Paysage PACA

L'objectif de cette deuxième édition du **Grand Prix Régional de l'Architecture et du Paysage** est de promouvoir les opérations publiques et privées de qualité et de jeter les bases d'une réflexion sur la relation de l'homme au paysage.

Ce **Grand Prix Régional** s'appuie sur une première sélection départementale qui a permis de désigner les candidats présentés au niveau régional.

Les opérations mises en évidence au travers de cette manifestation le sont plus en fonction de la qualité du dialogue initié entre le projet et son site que pour l'esthétique pure du projet.

Ce prix, créé à l'initiative du Collège Technique Régional des CAUE PACA, est soutenu par deux partenaires privés : RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et la Caisse d'Epargne PAC.



Gestionnaire de Réseau de Transport d'Electricité



CAISSE D'EPARGNE
PROVENCE-ALPES-CORSE



Impression: KH COMMUNICATION

GRAND PRIX RÉGIONAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE PACA 2003

Palmarès

COLLÈGE TECHNIQUE RÉGIONAL DES CAUE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

CTR : CAUE 05 L'archevêché - BP 55 - 05200 EMBRUN Cedex
CAUE 84 : Tél 04 90 13 49 50 - Fax 04 90 88 20 81 - Email secretariat@caue84.fr



LAUREAT

**COMMUNE DE MARTIGUES (13)
AMÉNAGEMENT DU PARKING ET
DE LA PLAGE DU VERDON À LA COURONNE**

Paysagiste : Agence TER
Année 2001
Montant de l'opération : 1 520 000 €

La plage du Verdon, à la Couronne, enchassée dans les calanques, est un site très fréquenté. Cet aménagement a permis bien plus que l'organisation du stationnement (500 places). Le traitement d'une succession de terrasses, l'aménagement de fossés et la création d'une vaste aire engazonnée en décaissé (4000 m³ de rétention) permettent de gérer les importantes arrivées d'eau de ruissellement. Les cheminements divers, très plantés (albizzias, mélias), les passages sur passerelles, le large deck en bois, créent un parc public très original. Et enfin, le traitement de la promenade côté plage par une longue lisse en béton poli parachève la mise en scène générale.

DEUXIEME PRIX

**FÉDÉRATION BTP DES HAUTES ALPES (05)
MAISON DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS À GAP**

Architecte : Atelier Architecture & Environnement
Année 1997
Montant de l'opération : 1 280 000 €

L'opération s'inscrit dans un îlot urbain à créer face à un carrefour et en bordure des rues de desserte de quartiers aux tracés orthogonaux. Cet espace ponctue un changement de tissus urbains. Le projet s'appuie sur ces contraintes, épouse la forme triangulaire de l'îlot et limite par sa volumétrie simple les infrastructures. Par opposition au carrefour (rond-point), le bâtiment tendu s'incurve selon une longue lame de verre, large vitrine posée sur un talus. L'architecture proposée reste sobre et se doit de traduire stabilité, ambition technique et nouveaux matériaux (béton brut intérieur, architectonique extérieur et verre structurel sur la façade vitrine).

PRIX SPECIAL ENVIRONNEMENT RTE

**COMMUNE DE MOUANS SARTOUX (06)
COMPLEXE CULTUREL, CINÉMA-MÉDIATHÈQUE ET
AMÉNAGEMENTS URBAINS**

Architecte : Philippe Gazeau
Année 2001
Montant de l'opération : 2 973 000 €

La réalisation de ce vaste complexe culturel, unique par la richesse de son programme, est un signal fort en direction du jeune public de l'agglomération Cannes-Grasse. Le bâtiment lui-même dégage une image résolument contemporaine sans superflu, notamment avec son grand parvis couvert, de 4 000 m², qui dessert les différents espaces. L'ensemble s'insère avec finesse dans le site grâce à l'attention portée au traitement des espaces publics. A noter l'apparente simplicité d'organisation du bâtiment qui permet une grande évolutivité du programme, et la réponse aux critères HQE.

PRIX INFRASTRUCTURE

**DDE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE (04)
ENTRÉE DE VILLE À DIGNE LES BAINS**

Architectes : Stéphane Hanrot et J.C Martinez
Paysagiste : Isabelle Rault
Année 1997
Montant de l'opération : 6 500 000 €

Ce projet porte sur le traitement paysager et l'architecture des ouvrages d'art de la Route Nationale 85 sur trois kilomètres. Il a consisté à reconstituer une image de ripisylve le long de la Bléone tout en proposant un traitement plus urbain en approche de ville. Pour les riverains, la route, rythmée par des plantations de cyprès, est traitée commune une clôture et accompagnée de cheminements cyclos tracés dans un taillis touffu. A noter le clin d'oeil à Eiffel lorsque la voie rencontre le pont des chemins de fer de Provence (le train des pignes), marquant ainsi le passage d'une portion rurale vers l'urbanité.

COUP DE CŒUR DU JURY

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'APT
CONSTRUCTION D'UNE BERGERIE À CASENEUVE**

Architecte : Pierre Ely
Année 1999
Montant de l'opération : 114 337 €

Bâti à moindre coût par la communauté de communes pour permettre le maintien d'un berger à Caseneuve et donc la gestion et l'entretien de ce territoire du massif du Luberon, ce bâtiment s'intègre en douceur au milieu de gros chênes. L'usage parfaitement maîtrisé du bois, allié à des soubassements en pierre sèche, a permis une durée de chantier très courte et une réelle adaptabilité des locaux.